

Commission de la **formation** et de la vie **universitaire** | **CFVU**

Séance du 15 novembre 2021

Délibération n°2021-030

Point 3.5

Point 3.5 à l'ordre du jour

Direction des études et de la formation initiale : IUT_Les Bachelors Universitaire de Technologie

VU le code de l'éducation, notamment ses articles L613-1 et L712-6-1,

VU l'arrêté du 27 mai 2021 relatif aux programmes nationaux de la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie »,

VU l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle.

Exposé de la délibération :

Dans le cadre de la mise en place du diplôme de Bachelor Universitaire de Technologie (BUT), **les maquettes pédagogiques relatifs aux BUTs des IUT de Bourges et de l'Indre ont été proposées au vote par la CFVU.**

La CFVU approuve les maquettes pédagogiques relatifs aux BUTs des IUT de Bourges et de l'Indre.

Effectif Statutaire :	40
Membres en exercice :	38

Quorum :	19
Membres présents :	19
Membres représentés :	4
Total :	23

Décompte des votes :

Absentions :	4
Votants :	19
Blancs ou nuls :	–

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	–

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 15 novembre 2021

La Présidente du Conseil Académique



Caroline Andrezza

Annexes :

Maquettes et M3C BUT1 IUT 18



Point3.5_IUT18_
BUTs.xlsx

Maquettes et M3C BUT1 IUT 36



Point3.5_IUT36_BUT
Maquettes et M3C B

Destinataires de la délibération :

Madame le Recteur de l'académie, chancelier des Universités,
Présidente du Conseil Académique,
Vice-Président formation et vie universitaire,
Directrice des services généraux,
Service juridique de l'université d'Orléans.